



**Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées**

**Directeur de publication :** Denis Carretier  
**Rédacteur en chef :** Christel Chevrier

**Comité de rédaction :** Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

**Rédigé en collaboration avec :** Chambres d'agriculture LR, ADVAH, la CAVALE, Escudier, Estéve, Ets Jullian, SAS Maurin, Lycée Charlemagne, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON-LR, Les vigneronns du Narbonnais, Prometé.

**Crédit photos :** Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

## Viticulture

### Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations de 52 observateurs sur un réseau de 454 parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.

## S tades phénologiques

### Vignoble régional

Sur les parcelles observées, les stades phénologiques varient de « nouaison » (stade J ou 27) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « fermeture de la grappe » (stade L ou 33) en secteur précocé.

## O ïdium

### Vignoble régional

Nous sommes encore dans la période de haute sensibilité de la vigne à l'oïdium, l'arrivée de la fermeture de la grappe voit la sensibilité de la vigne à l'oïdium décroître.

Cependant, la fréquence des parcelles touchées augmente encore sur l'ensemble de la région notamment sur les cépages sensibles comme le Carignan et le Chardonnay. La maladie est donc en progression avec localement des attaques sévères déjà observées. De ce fait, un examen exhaustif des grappes du cœur des souches est désormais indispensable.



## Aude

Des symptômes sur feuilles sont observés en toutes zones, principalement sur cépages sensibles (Carignan, Chardonnay). Les niveaux d'attaques sont très hétérogènes. La fréquence et l'intensité des symptômes sont en nette évolution.

## Gard

Sur le secteur Garrigues-Alès et le Sud-Ouest du département, des symptômes sont toujours observés facilement sur feuilles de Chardonnay vigoureux, leur fréquence est en augmentation. Depuis la semaine dernière, la situation sur grappes évolue dans le sens d'une aggravation marquée sur certaines parcelles : Chardonnay vigoureux, mais aussi Carignan et ponctuellement d'autres cépages. Dans quelques parcelles, on observe jusqu'à 100 % des grappes touchées avec une forte intensité.

Sur le reste du département, les symptômes sont un peu moins fréquents, la grande majorité des parcelles restent indemnes à ce jour.

Un examen exhaustif des grappes du cœur des souches est désormais indispensable.

## Hérault

De nouveaux symptômes sont observés sur feuilles et grappes dans toutes les unités agro-climatiques.

Ils sont visibles sur Carignan, cépages sensibles (Chardonnay...), dans les parcelles à historique oïdium important et localement sur cépages/parcelles non sensibles.

L'évolution de la maladie est variable, souvent en progression.

Les fréquences sur grappes sont parfois très importantes.

## Pyrénées-Orientales

Les symptômes sur grappes sont facilement visibles avec des fréquences et des intensités qui augmentent. Certaines parcelles présentent un inoculum important.

# Mildiou

## Vignoble régional

De nouveaux symptômes (feuilles, grappes) sont observés sur le vignoble régional.

Suite aux orages de la semaine du 13 au 19 juin, la sortie des symptômes sur feuilles et sur grappes est visible au vignoble. L'indice de risque mildiou est stable ou en augmentation sur l'ensemble du vignoble régional.

## Aude

De nouveaux symptômes sur feuilles et sur grappes sont observés suite aux précipitations du 17 juin. Les niveaux d'attaques restent hétérogènes mais sont globalement en augmentation. Les niveaux de dégâts vont de l'absence de maladie à plus de 10 taches par souches.

Les données issues de la modélisation (Potentiel système 97) nous indiquent que les précipitations du 24 juin (Malepère, Limouxin, Carcassonnais, Cabardès) sont susceptibles de générer de nouvelles contaminations dont les symptômes pourraient être observables dès le 2 juillet. Sur ces secteurs, les valeurs de l'EPI et des FTA restent en hausse. Le niveau de risque reste élevé dans toutes les situations.

## Gard

La partie Sud et Ouest du département présente des symptômes de façon régulière dans la totalité des parcelles. Leur fréquence varie de quelques taches par parcelle (cas général) à plus de 10 taches par cep. Certaines parcelles très poussantes présentent de nombreuses taches sur les entre-cœurs et plus rarement les 1<sup>ers</sup> symptômes de rot-brun sont observés sur grappes.

Sur le reste du département, l'augmentation de la fréquence des symptômes continue. A ce jour, peu de parcelles sont fortement touchées : les rares cas sont en mettre en relation avec une forte vigueur et/ou une protection défailante.

La modélisation MILSTOP arrêtée au 26 juin indique de nouvelles contaminations primaires sur la station de Montfrin et secondaires sur les stations de Montfrin et Pont Saint Esprit suite aux conditions météorologiques enregistrées entre le 20 et le 26 juin.  
Les sorties correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 3 juillet.  
L'indice de risque mildiou est stable.

### Hérault

De nouveaux symptômes sur jeunes feuilles sont observés au vignoble à des fréquences variables. Les vieilles taches, souvent fructifiées, sont toujours visibles.  
Des repiquages sur grappes (faciès « rot gris ») sont observés dans les unités agroclimatiques du Minervois, des Hauts Coteaux, du Biterrois, de la Vallée de l'Orb-Lodévois, de la Basse Vallée de l'Hérault, du Montpelliérais et du Nord Montpelliérais.  
La présence de rot brun est notée dans la Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais.  
Du mildiou mosaïque est noté dans certaines parcelles.

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 26 juin, les conditions météorologiques enregistrées entre le 20 et le 26 juin génèrent de nouvelles contaminations secondaires sur l'ensemble des stations.

Les sorties des repiquages correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 3 juillet.

L'indice de risque mildiou est stable.

### Pyrénées-Orientales

Le mildiou est toujours observé dans tout département. Sa fréquence sur feuilles reste élevée et de nouvelles taches non fructifiées sont facilement visibles. On observe des symptômes sur grappes avec sur certaines parcelles des fréquences et des intensités importantes.  
D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 26 juin, les sorties de symptômes des contaminations secondaires liées aux conditions météorologiques enregistrées le 13 et le 19 juin sont avancées au 21 juin.

Les conditions météorologiques enregistrées le 20 et le 26 juin génèrent de nouvelles contaminations secondaires sur la station de Trouillas.

Les sorties des repiquages correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 3 juillet. L'indice de risque mildiou est stable.

D'après la modélisation EPI version 97 les conditions météorologiques enregistrées entre le 20 et le 26 ne génèrent pas de nouvelles contaminations sur les stations de Perpignan, Port Vendres et Saint Paul de Fenouillet. Le risque mildiou est élevé et stable.

## B lack-rot

*Black-rot : symptôme sur baie*



### Aude

Quelques rares symptômes sur feuilles sont ponctuellement observés notamment sur l'Ouest du département.

## **Gard**

L'apparition de nouvelles taches continuent localement. Les extériorisations peuvent encore avoir lieu sur feuilles et sur grappes dans les jours à venir en relation avec les épisodes pluvieux du 15 au 18 juin.

A ce jour, la situation est nettement plus saine que l'an passé à la même époque, peu de parcelles présentent des symptômes importants sur grappes.

Toutefois il est encore trop tôt pour dresser un bilan, celui-ci ne pourra être réalisé que d'ici une dizaine de jours.

## **Hérault**

L'évolution de la maladie est peu importante cette semaine. La situation est globalement stable.

Quelques nouveaux symptômes sur feuilles sont observés.

## **Pyrénées-Orientales**

Des symptômes sont toujours observés sur les secteurs des Aspres Premiers Coteaux, Albères, Vallespir, Plaine et Moyenne Vallée de l'Agly. La fréquence des symptômes est stable.

# **T**

## **ordeuses de la grappe**

### **Vignoble régional**

Le vol de 2<sup>ème</sup> génération d'eudémis est en cours sur le vignoble régional hormis dans les secteurs les plus tardifs. Les dépôts de pontes sont observés en secteurs précoce et moyen. Les 1<sup>ères</sup> éclosions sont visibles dans les secteurs précoces.

### **Aude**

Le vol se poursuit sur l'ensemble du département à l'exception de la haute vallée de l'Aude ou il n'a pas débuté.

Les dépôts de pontes sont en cours sur les secteurs et parcelles précoces de l'Est du département.

### **Gard**

Après un pic de captures la semaine dernière, le vol de 2<sup>ème</sup> génération d'eudémis est toujours en cours.

De nouveaux dépôts de pontes sont observés à tous les stades : pontes fraîches, pontes en évolution, tête noire.

Les 1<sup>ères</sup> perforations sont observées sur le Sud du département.

Le parasite est bien présent sur les quartiers et les parcelles habituellement sensibles : des pontes sont facilement observées. Rappel : le seuil de nuisibilité est de 5 pontes pour 100 grappes.

Renforcer les observations afin de déterminer si ce seuil de nuisibilité est atteint.

### **Hérault**

Le vol de 2<sup>ème</sup> génération d'eudémis se généralise.

Des pontes fraîches et en évolution sont observées en zones précoces et zones moyennes.

Les 1<sup>ères</sup> têtes noires et éclosions sont notées en zones précoces.

### **Pyrénées-Orientales**

Les vols de papillons de 2<sup>ème</sup> génération ont débuté sur tous les secteurs du département.

Les 1<sup>ères</sup> pontes sont observées avec des seuils de nuisibilités (5 à 10 pontes pour 100 grappes) dépassés sur les secteurs des Aspres Premiers Coteaux, la Moyenne et Haute Vallée de l'Agly et le Bas Conflent. Les dépôts de pontes, parfois importants sont toujours en cours sur les secteurs de la Plaine (nord et sud) et du Cru Banyuls. Des têtes noires et les 1<sup>ères</sup> éclosions sont visibles dans les secteurs précoces.

## Cicadelles vectrices de la flavescence dorée

### Hérault

Localement, des larves de cicadelle vectrice de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*, sont encore observées au vignoble.

### Pyrénées-Orientales

Des larves de stade L2 et L3 sont encore visibles au vignoble.

## Maladie du Bois

### Vignoble régional

Les symptômes d'eutypiose sont toujours visibles.

Des symptômes d'esca et de Black-Dead-Arm sont localement visibles. Les 2 formes (lente et apoplectique) sont observées.

## Cicadelles vertes des grillures

### Vignoble régional

Des larves de cicadelles sont toujours visibles.

Le seuil de nuisibilité (200 larves pour 100 feuilles observées) n'est pas atteint dans les parcelles observées.

Des symptômes de grillure sont localement visibles dans quelques parcelles.

## Erinose

### Vignoble régional

Des symptômes épars sont toujours observés sur le vignoble régional.

## Acariens

### Hérault

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est observée. Dans quelques rares parcelles, le seuil de nuisibilité de 30 feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien nuisible est dépassé.

## *Les abeilles butinent, protégeons les !*

### *Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires*

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

**Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

**La CRA-LRMP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.**